SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

CONVOCATION

Dimanche, le 23 février 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 9h30 précises

ÉDIFICE FTQ

565, boul. Crémazie Est, 2e étage, à Montréal
(au coin de la rue Lajeunesse)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale ;
- Adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2020 ;
- Demandes d'admission des nouveaux membres ;
- Lecture de la correspondance ;
- Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale du mois de janvier 2020 ;
- Rapport de la réunion du Comité exécutif ;
- Poste vacant (1) au Comité CRFTQ ;
- Rapport de la réunion du Comité en santé/sécurité et griefs ;
- Résolutions ;
- Démissions ;
- Nomination des déléguées et délégués syndicaux ;
- Affaires générales ;
- Formation / quiz ;
- Levée de l'assemblée.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.

(Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

NB : Le stationnement de l'édifice Louis-Laberge (situé au 555, boul. Crémazie Est) sera disponible (à partir du 4e sous-sol) et sera gratuit pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confrère François Senécal au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

Syndicalement,

Yannick Gagnon
Secrétaire-trésorier
STTP-Section locale de Montréal
YG/go sepb-574

Montréal, le 5 février 2020 / **043**